

Date de Convocation

20/03/2023

Date d’Affichage

21/03/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Demande de fonds de
concours à la Région
Hauts de France pour la
mise en place d’un
système de
vidéoprotection sur le
territoire communal**

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°2023.00241 du 31 janvier 2023 de la
Région Hauts de France instaurant un dispositif de soutien aux
communes de moins de 20 000 habitants pour les
équipements numériques de vidéo protection pour la sécurité
des habitants de la région Hauts de France en 2023

Considérant que cette subvention régionale est fixée à 30%
des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 € par
commune

Considérant que la Commune d’Ennevelin a un projet de
développement d’un système de vidéoprotection qui
permettra de mailler et de protéger l’ensemble de son
territoire

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal :

**DECIDE (par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0
ABSTENTION SUR 16 VOTANTS) :**

- D’autoriser le Maire à déposer un dossier de demande
de subvention auprès de la Région, pour le projet de
création de son système de vidéoprotection sur le
territoire communal
- D’adopter le plan prévisionnel de financement est le
suivant :

Dépenses	
Coût total des travaux HT	119 676,84 €
Total des dépenses HT	119 676,84 €
Recettes	
Fonds de concours CCPC (25,07% du HT)	30 000,00 €
Subvention de la Région (25,07 % du HT)	30 000,00 €
Autofinancement (49,86 % du HT)	59 676,84 €
Total des recettes	119 676,84 €

- D'autoriser son Maire à signer tout document afférant au dossier.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

